

*En Bref*

**Intercommunalité :** Communauté de communes de Ventadour

**Nombre d'habitants :** 107

**Densité démographique :** 6,9 hab/km<sup>2</sup>

**Nombre de propriétaires forestiers :** 108  
89% de forêt privée

**Surface forestière moyenne :** 7 ha/propriétaire

**Surface de la commune :** 1562 ha

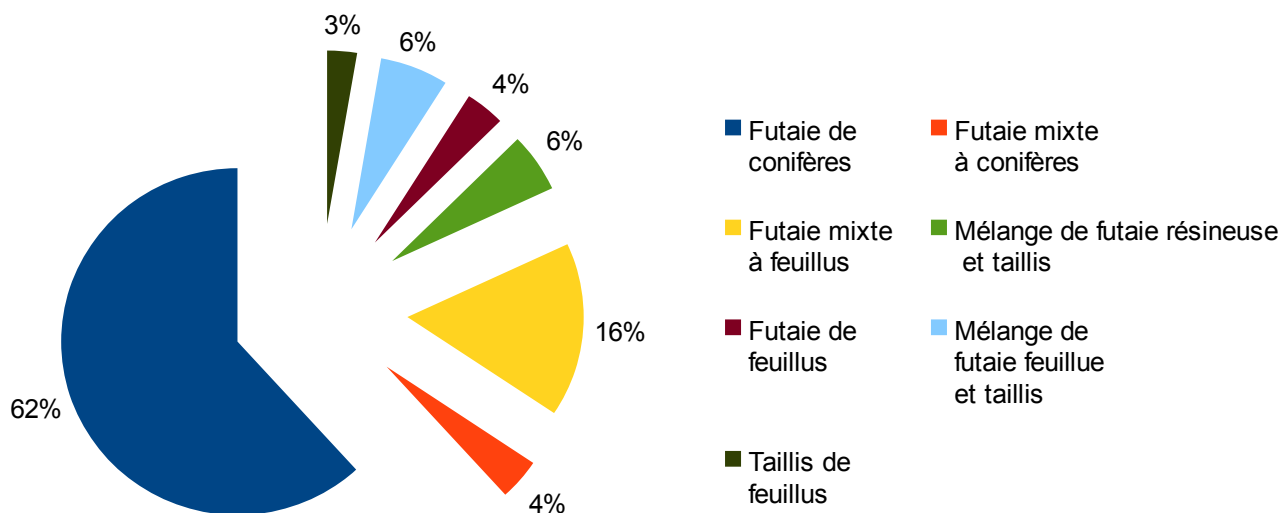
**Surface forestière :** 1213 ha

**Tx de boisement :** 78%

**Présence de sites Natura 2000 :**

Tourbières et fonds tourbeux de Peret-Bel-Air (75 ha)

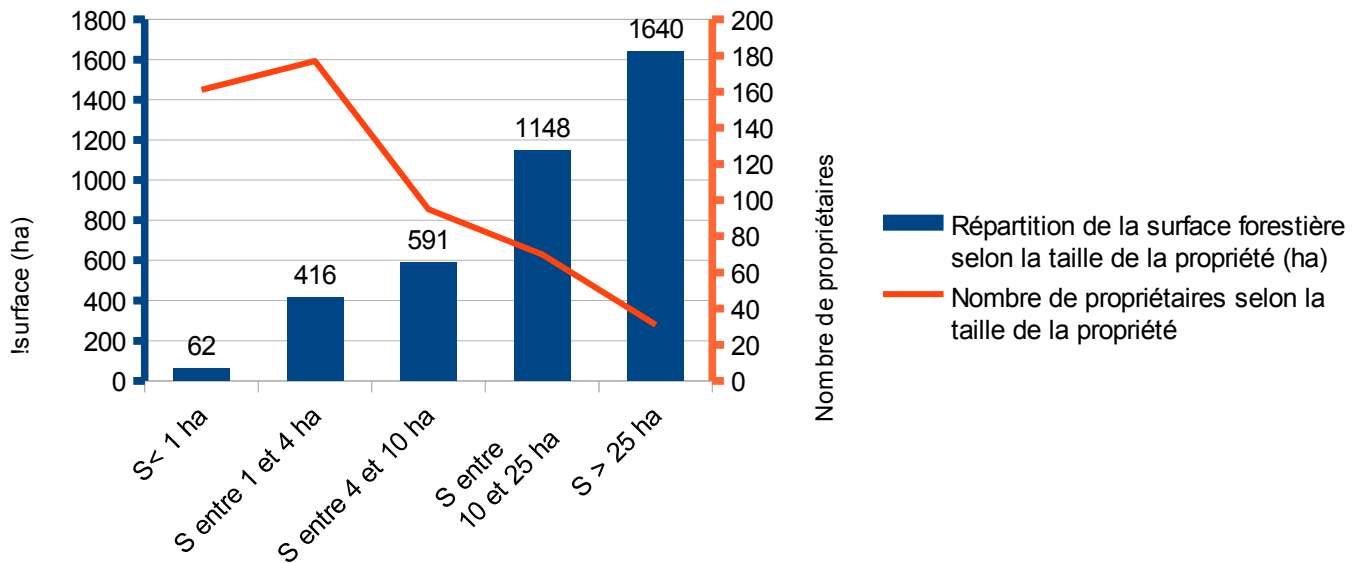
• **Couverture forestière par type de peuplements :**



	Futaie de conifères	Futaie mixte à conifères	Futaie mixte à feuillus	Mélange de futaie résineuse et taillis	Futaie de feuillus	Mélange de futaie feuillue et taillis	Taillis de feuillus	Total
Surface (ha)	750	47	197	67	44	76	33	1213 ha

Tableau 1 : Répartition de la couverture forestière par type de peuplements (source IFN, 2003)

- **Caractéristiques de la propriété forestière :**



			Forêt publique		Forêt privée disposant de		% de forêt disposant de document de gestion durable
Commune	Surface	Surface boisée	Surface forêt gérée par l'ONF	% forêt gérée par l'ONF	PSG	CBPS	
Péret-Bel-Air	1562 ha	1213 ha	128 ha	11 %	230 ha	45 ha	33 %

Tableau 2 : Modes de gestion de la propriété forestière sur le commune de Péret-Bel-Air

- **Quelques informations sur la chouette de Tengmalm**



La **chouette de Tengmalm** est un petit rapace nocturne forestier. Sa taille n'excède pas 30 cm pour un poids de 110 à 130 g. Elle niche au sein de massifs forestiers de plusieurs centaines d'hectares d'un seul tenant, dans d'anciennes loges de pic noir. Elle se nourrit de petites proies, principalement des micro-mammifères forestiers.

On dénombre 1 500 à 2 500 couples en France et 36 800 à 70 900 (hors Russie) en Europe. L'effectif est stable à fluctuant pour la France mais en fort déclin en Europe. En limousin, 4 à 10 couples sont contactés chaque année, principalement sur les communes du PDM\*. Son statut est donc fragile sur ce territoire, ce qui justifie des mesures de conservation en sa faveur.

Cette espèce emblématique du territoire est dépendante de la conservation des peuplements qui constituent son habitat. Le maintien de 1 à 3 ha de hêtres âgés pour 100 ha paraît suffisant pour maintenir l'espèce, dans la mesure où les arbres à cavités sont conservés (10 arbres à cavités pour 100 ha). (Source : SEPOL)

*La chouette de Tengmalm est protégée au titre de l'annexe 1 de la directive oiseaux (à l'échelle européenne) et bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire*

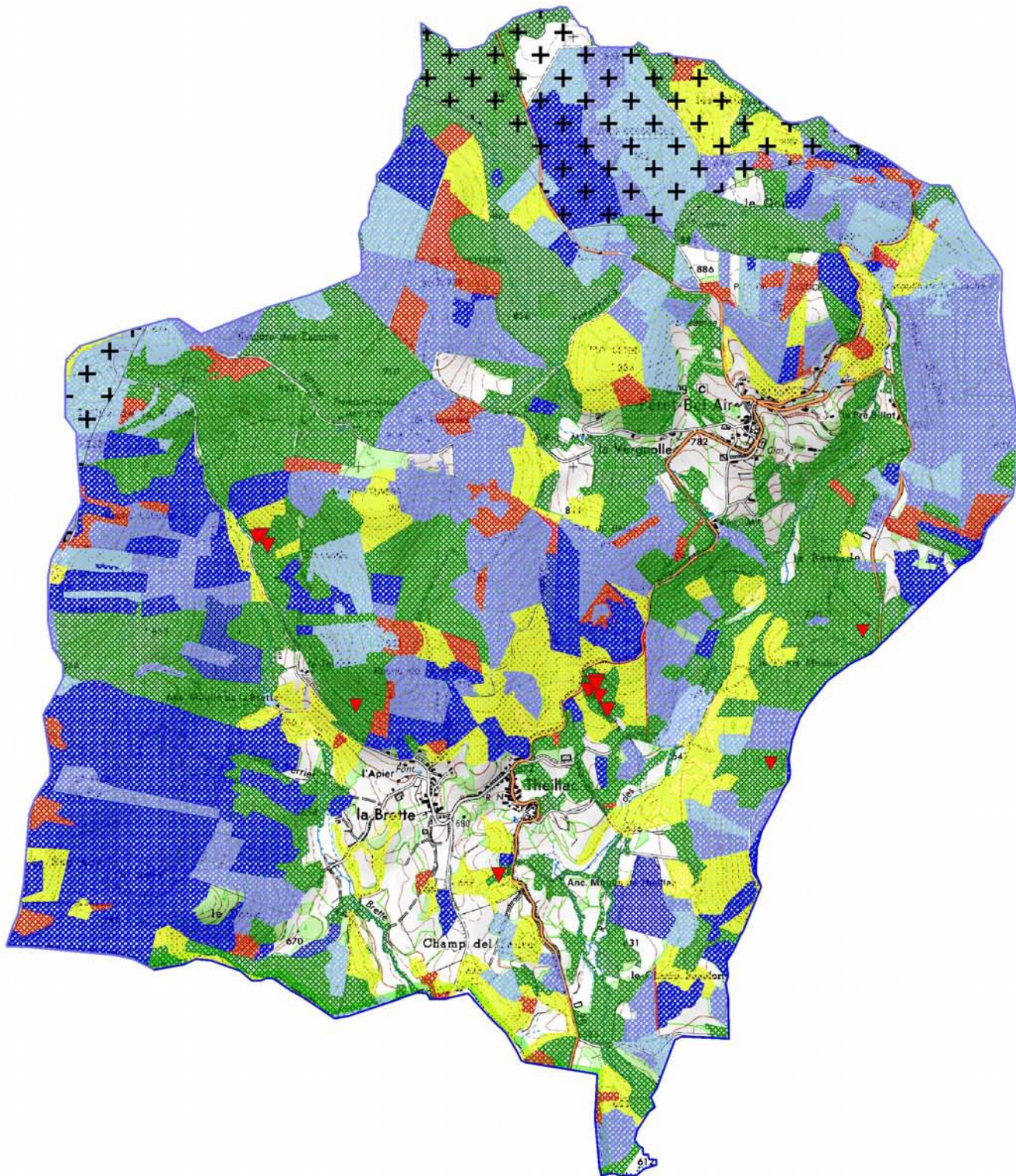
\* PDM : Plan de Développement de Massif « Chouette de Tengmalm »



Figure 2 : arbres à loges  
Crédit photo : Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



- Carte de répartition des grands ensembles forestiers avec données ornithologiques



### Légende

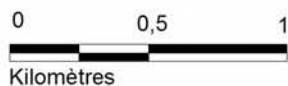
#### Données peruplements forestiers

- Jeunes plantations résineuses
- Plantations résineuses en développement
- peuplements résineux murs

- Peuplements feuillus
- Peuplements mixtes (feuillus et résineux)
- Coupes rases et fourrés

#### Données ornithologiques

- Observation de loges de Pic Noir
- + + Zone de présence de la Chouette de Tengmalm



Données:  
SCAN25©-© IGN - 2007  
Parc Naturel Régional de Millevalles en Limousin  
Cabinet d'expert Forestiers Riboulet  
Centre Régional de la Propriété Forestière

NB : L'analyse cartographique ayant déterminé les grands ensemble forestiers repose sur l'interprétation de photographies aériennes datant de 2009



- Carte des sites Natura 2000 et ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique).



### Légende

Sites Natura 2000

 Zone spéciale de conservation

ZNIEFF

 ZNIEFF de type 1 et 2

Données:  
SCAN25© IGN - 2007  
DREAL Limousin



Sites Natura 2000	Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond Pêret Bel Air	Total (en ha)
Structure animatrice	Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin	
Pêret-Bel-Air	75	75

Tableau 3 : Zonages environnementaux sur la commune de Pêret-Bel-Air

Le Plan de Développement de Massif est financé par  
l'Europe, la Région Limousin et le Parc Naturel  
Régional de Millevaches en Limousin

Juillet 2013



Centre Régional de la Propriété Forestière – Antenne d'Egletons – 1, rue de Soudeilles – 19300 EGLETONS  
Téléphone : 05-55-93-96-50 Courriel : [egletons@crpf.fr](mailto:egletons@crpf.fr)

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin – Maison de Millevaches – 20, Place des Porrots – 19250 MEYMAC  
Téléphone : 05-55-95-10-01 Site internet: [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)